



*Camarades, sympathisants, collègues
avec ou sans étiquette syndicale,
ce compte rendu est pour vous!*

Compte
rendu de
votre CE
Du avril 2019

DR Ile De France Est

La délégation CGT quitte la séance

La délégation CGT a quitté ce jour la séance du Comité d'Etablissement après lecture de deux déclarations. En effet, le projet *HERCULE* mettrait en danger les IEG et plus particulièrement ENEDIS.

Nous pouvons aussi d'ores et déjà annoncer aux salariés que le projet immobilier de MONTGERON 2 est purement et simplement abandonné pour raison financière mais rien ne nous étonne aujourd'hui sur la situation immobilière dans le groupe.

C'est pour l'ensemble de ces projets néfastes que la CGT ne souhaite plus dialoguer avec les employeurs locaux qui méprisent les agents.

Déclarations CGT en séance

Plus de 50% des salariés* de l'énergie en grève !

Les Directions et les politiques doivent retirer leurs projets de casse du secteur. La réponse des grévistes est à la hauteur des volontés gouvernementales de livrer les secteurs de l'énergie aux appétits des profiteurs au détriment du service public de l'énergie et des usagers.

Depuis hier soir (18 septembre), ce sont 9 000 MW cumulés de baisse de production, que les entreprises ont dû acheter au prix fort sur le marché de l'énergie, véritable gabegie où seuls ceux qui ne produisent pas s'enrichissent.

Les salariés de la production n'étaient bien évidemment pas les seuls à se mobiliser pour défendre les valeurs d'un service public basé sur un équilibre entre la production et la consommation, seul à même de garantir la fourniture d'une énergie respectueuse du climat, sans coupure, au prix le plus bas possible, pour tous les usagers, qu'ils habitent en ville, en campagne, en outre-mer ou en métropole.



Ce sont plus de 50% des présents, selon les chiffres remontés par les Directions locales, qui étaient mobilisés, dans les interpellations des élus, des préfets, dans les manifestations, dans les occupations de sites de travail, dans les filtrages en entrée de site. Des coupures ciblées ont été mises en œuvre pour que les grands patrons et décideurs aient un aperçu de la casse programmée du service public de l'énergie.

Les médias ont été présents sur de nombreux rassemblements de grévistes, notamment celui en présence du secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez.

La FNME-CGT félicite tous les salariés qui se sont mis en grève et qui ont permis à une délégation intersyndicale d'être reçue en fin d'après-midi par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

A l'issue de cette rencontre et sans décision concrète du ministère, l'intersyndicale s'est réunie dans la foulée pour analyser la journée et le rapport de force. L'interfédérale communiquera demain les suites à donner à cette magnifique journée de grève.

La FNME-CGT invite les salariés de l'énergie à maintenir leur mobilisation, à poursuivre la lutte le 24 septembre pour défendre les retraites par répartition et leur régime spécifique, et également pour exiger le retrait du projet de désintégration du service public de l'énergie.

*bleus, verts ou autres couleurs, ils n'ont pas été dupes et sont restés solidaires

En novembre **JE VOTE CGT** la couleur de l'intérêt général



NOS ACTIVITÉS SOCIALES TOUJOURS ATTAQUÉES INSIDIEUSEMENT PAR LES EMPLOYEURS !

La FNME tient à réaffirmer que la base de départ du nouveau calcul de financement des Activités sociales des IEG de 400 M€ (392 pour 2019) imposée par les employeurs en 2017 n'est pas suffisante pour assurer la pérennité des Activités sociales à destination des quelques 650 000 bénéficiaires.

Des efforts significatifs ont été réalisés par les organismes pour réduire les charges fixes ainsi que la masse salariale (60 M€ en quelques années). Malgré cela, la posture des employeurs met les organismes dans une situation financière intenable.

En effet, ceux-ci font délibérément le choix de ne pas respecter les termes de la plateforme imposée par l'État, ni de la réécriture de l'article 25 qui s'en est suivie. Concernant la restauration méridienne, l'article 25 du statut prévoit que la CCAS continue à exploiter les restaurants dits "pérennes" et que les employeurs financent celle-ci intégralement selon les termes de la convention nationale.

Les réorganisations permanentes des entreprises, à la seule initiative des employeurs, ont pour conséquence une baisse significative et constante du nombre de repas servis dans de nombreux restaurants, ce qui génère des déficits d'exploitation qu'ils refusent de prendre en charge.

La CCAS se retrouve donc à financer des millions d'euros de charges d'exploitation qu'elle n'a pas à subir, alors qu'elle a respecté l'intégralité des conventions.

De plus, l'annonce unilatérale des employeurs pour la fermeture de 14 nouveaux restaurants dans les mois à venir met la CCAS face une situation sociale très délicate, situation dont elle n'est pas non plus responsable.

Les Activités sociales ont besoin d'emplois et de compétences pour réaliser leurs missions et activités. Le refus des employeurs de publier les emplois nécessaires met encore une fois les organismes dans une situation inextricable.

La FNME CGT revendique une véritable visibilité et fluidité des parcours entre entreprises et organismes des Activités sociales. Il s'agissait d'un engagement des employeurs lors des discussions de 2017, un engagement de plus non tenu.

Il est impératif que les employeurs s'engagent à réintégrer les salariés en fin de contrat de Mise à Disposition (MAD) ainsi que les MAD en Congé

La FNME CGT condamne fermement cette posture qui met en difficulté les organismes, CCAS et CMCAS et qui n'est pas sans impact direct sur les activités proposées aux bénéficiaires, nationalement et localement.

Notre fédération s'interroge sur la stratégie des employeurs : Dans quels buts ? Pour quelles finalités ?

Dans une période où les dossiers de réorganisations ou de privatisations se multiplient dans les principaux groupes des IEG, les activités sociales semblent être au centre de la stratégie de réduction de nos garanties collectives et de suppression du statut par les financiers qui dirigent les groupes ENGIE et EDF.

Les luttes qui sont enclenchées contre Hercule, contre la financiarisation du groupe ENGIE (suite loi PACTE) et contre la réforme de notre régime spécial de retraite, réaffirment notre attachement au statut des IEG et aux activités sociales de l'énergie.

La FNME CGT mettra au cœur des luttes l'avenir de nos activités sociales.

Dans ces conditions, notre fédération et l'ensemble de ses élus et mandatés ne participeront plus au dialogue social de branche sur les activités sociales.

En parallèle, la FNME-CGT réclame immédiatement de réels actes et engagements en faveur des activités sociales. ces dernières ne sont pas une variable d'ajustement pour les entreprises.

Epargne Temps ou en longue maladie qui pèsent injustement sur le budget des Activités sociales (environ 200 emplois).

La FNME CGT exige donc la publication de 50 emplois ainsi que la co-embauche de 40 salariés statutaires pour répondre aux besoins de compétences actuellement inexistantes dans les entreprises et spécifiques aux organismes.

De plus, les employeurs «tordent» de manière éhontée l'esprit de la plateforme en refusant le remboursement des dépenses liées à l'article 22 du statut (arrêt maladie en particulier). Une fois encore, la CCAS et les CMCAS se retrouvent à financer des charges non prévues et non budgétées.

En conclusion, les employeurs de la branche des IEG entravent, de manière totalement délibérée et irresponsable, le fonctionnement de nos activités sociales.

En novembre **JE VOTE CGT** la couleur de l'intérêt général



Vos élus CGT au CE de la DR IDF Est

Collège exécution:

Didier HAMELIN
Franck ARTIGAUT
Franck CARRARA
Jérémy NAMARD

Collège maîtrise :

Franck JOUANNO (Secrétaire du CE)
Christophe POILLY
Nicolas MATEOS
Pascale ZIEGLER
Marc POSTAIRE
David RODRIGUES

Représentant syndical CGT :

Olivier FEGEUX